



ville de
meylan

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

DÉMOCRATIE

Une jeunesse en action

N° 165 octobre - novembre 2025



meylan.fr

DOSSIER

Mi-Plaine en mouvement :
des temps marquants
au rythme du quartier

SOLIDARITÉ

Lancement d'une
mutuelle communale

ASSOCIATIONS

L'association Art'issime
fête ses 30 ans

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.
Horaires : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h, le mardi jusqu'à 17h30.
Fermeture le samedi.
Accueil téléphonique assuré du lundi au
vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
04 76 41 59 00.
www.meylan.fr

Passeport et carte d'identité

Accueil sur rendez-vous, lundi, 8 h 30 à 17 h,
mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, mercredi
et vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, du lundi au
vendredi ; permanence physique le jeudi de
8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, pris lors d'une
permanence téléphonique. 04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au vendredi,
8 h 30 à 12 h 15, samedi 9 h à 12 h. 3631

Urgence : comment joindre la mairie ?

Hors des heures d'ouverture :
• Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
• Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

• Secteur 1 : Plaine-Fleurie - Aiguinards -
Revirée - Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
06 13 06 11 34 / 06 13 06 13 10
• Secteur 2 : Charlaix - Maupertuis - Haut-
Meylan - Béalières - Clos des Capucins :
06 13 06 11 81 / 06 14 98 14 54
agentdeproximite@meylan.fr

Recensement national jeunes

Sur rendez-vous pris en ligne sur meylan.fr/
Mes démarches/Prise de rendez-vous.

Accueil de personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour et
naturalisation : préfecture à Grenoble
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr

Attestations d'accueil : sur rendez-vous pris en
ligne sur meylan.fr/Mes demandes/Prise de
rendez-vous.

Permanences gratuites

• Conciliateur de justice : deux fois par mois, le
mercredi de 9 h à 12 h.
• Médiateurs de proximité : les mercredis de 14 h
à 16 h.
• Avocat : deux fois par mois, le jeudi de 16 h 30 à
18 h 30.
• Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
• Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
• Bruits et nuisances sonores : un jeudi par mois,
de 9 h à 12 h.
Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service gère les
questions sur l'habitat en mettant en lien avec
des professionnels délivrant des conseils
gratuits par téléphone ou sur rendez-vous :
04 58 17 65 09 (n° gratuit), du lundi au
vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF

Ne nourrissez pas les animaux sauvages des étangs

Vous pensez bien faire, mais... Le nourrissage nuit à leur santé. Les animaux sauvages savent se nourrir par eux-mêmes. Le pain n'est pas adapté à leur régime alimentaire naturel, car il est trop salé et peu nutritif. Il peut entraîner des gonflements de l'estomac et des malformations des ailes. De plus, la nourriture pollue l'eau et favorise le développement d'algues et de bactéries néfastes pour la faune de l'étang (manque d'oxygène, maladies mortelles). Le nourrissage participe à la prolifération d'espèces indésirables comme les rats, vecteurs de maladies et de nuisances pour le voisinage. Enfin, la forte concentration d'animaux augmente le risque de transmission de maladies et de parasites entre les individus.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil de la
mairie ; arrêtés préfectoraux, de police, de voirie, ordres
du jour et compte-rendus des conseils municipaux à
l'entrée de la mairie.

Votre Espace famille

Gérez vos démarches liées au périscolaire, au
Conservatoire de musique et à la Petite enfance depuis
l'Espace famille : <https://meylan.espace-famille.net>
ou www.meylan.fr. Pour accéder à votre espace privé :
identifiez-vous avec vos code famille et mot de passe.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur les actions de la
Ville et les dates des événements. Pas encore abonnés ?
Rendez-vous sur la page d'accueil de meylan.fr.

Jeparticipe.meylan.fr



Retrouvez les concertations en cours
pour donner vos avis, contribuer aux
projets et consulter les bilans des
dernières concertations.

Vos réseaux sociaux



Devenez fan des pages Ville de Meylan,
bibliothèque, CINE et Maison de la musique.



Pour découvrir Meylan sous son meilleur profil :
www.instagram.com/villedemeylan.



Abonnez-vous à la chaîne de la Ville, participez
aux chats, réagissez aux vidéos.



Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez
un exemplaire ? Il est disponible dans les
équipements communaux, à l'Hôtel de
ville, dans plusieurs boulangeries, en téléchargement et
version sonore sur meylan.fr. Vous souhaitez rejoindre
l'équipe des donateurs de voix bénévoles ? Contactez
le service Communication : service.communication@meylan.fr. Prochaine parution : lundi 15 décembre.



Gendarmerie : ses services plus accessibles

Scannez ce QRcode pour accéder
aux démarches en ligne de la Brigade
territoriale autonome (BTA) de Meylan et la contacter
directement.

Conseil municipal

Séance du 29 juin : le conseil municipal a adopté
18 délibérations. Parmi elles, dans la commission
Solidarité, figurait la mise en place d'une mutuelle
communale avec l'organisme Mutuelle Entrenous. Ce
dispositif est destiné à améliorer l'accès aux soins et à
réduire les inégalités en matière de couverture santé
pour les personnes qui vivent, travaillent et étudient à
Meylan, et notamment les populations les plus fragiles
(étudiants, chômeurs, indépendants, travailleurs
précaires, retraités).

Une mutuelle communale est une complémentaire
santé négociée et valorisée par une commune au
profit de ses habitants. L'objectif est avant tout de
faciliter l'accès à une proposition à coûts et modalités
de souscription adaptés. Ce dispositif est aussi
une réponse solidaire face à la baisse du taux de
remboursement de la Sécurité Sociale. L'accès pour
tous à une complémentaire santé est donc le fer de
lance de ce dispositif qui propose des tarifs avantageux
et a pour souplesse de n'avoir aucune limite d'âge,
aucune condition de ressources et aucun questionnaire
de santé à remplir.

Retrouvez tous les ordres du jour, compte-rendus,
délibérations et replays des conseils municipaux sur
www.meylan.fr.

Prochaines séances : lundis 17 novembre et
15 décembre, à 18 h. Les Heures citoyennes
débuteront à 19 h 30. Plus d'infos sur meylan.fr.

ÉTAT CIVIL

Mariages

- Swetali Nimje et Léo Chaussy,
le 7 juin 2025
- Justine Bernard et Stéphane Mazzoleni,
le 7 juin 2025
- Aurélie Marin et Eric Tardy,
le 7 juin 2025
- Diane ranville et Morgane Schmitt,
le 19 juillet 2025
- Joudi Khedari et Mickaël Baker,
le 26 juillet 2025
- Léa Scariot et Thomas Drevon,
le 9 août 2025
- Delphine Chaigneau et Sébastien Martin-
Dhermont, le 6 septembre 2025
- Cherine Kerab et Yanis El Abbassi,
le 27 septembre 2025

NUMÉROS UTILES

- Cyberharcèlement : 3018 ■ Déchets - Ressourcerie : 0 800 50 00 27
- Demandes médicales : 0810 15 33 33 ■ Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96 ■ Harcèlement entre élèves : 3020
- Objets trouvés : 04 76 41 59 29 ■ Police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55 ■ Pompiers : 18 ■ Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18 ■ Urgences médicales 24h/24 : 15 ■ Urgences, n° unique pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Directeur de la publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Stéphanie Dellasanta, Sandrine Delobelle, Richard Gonzalez-Geaster, Laurence Kirkhus, Martin Léger. Création maquette : Annabel Padilla. Mise en page : nea Graphic. Visuel de couverture : Laurence Kirkhus. Photos : Sébastien Ciaravino, Sandrine Delobelle, Yves De Langhe, DR, Geaster, Laurence Kirkhus, Anaïs Leon-Serrano, Martin Léger, Dominique Urschfeld, @Nora.benslimani. Impression : Nea Graphic. Périodicité : bimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616066. Hôtel de ville, CS 28001, 38243 Meylan Cedex. Tél. : 04 76 41 59 26 mairie@meylan.fr www.meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 11 000 exemplaires, sur papier certifié Ecolabel. Imprimeur certifié Imprim Vert, garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.

Ce numéro comporte un agenda et un flyer entre les pages 2 et 3.

sommaire



Une Avec les chantiers jeunes organisés par la Ville, les 16 - 17 ans vivent une première expérience professionnelle, mais aussi des moments citoyens et collectifs.

04 Retour en images

06 Actualité

C'est parti pour une nouvelle année scolaire !

08 Dossier

Mi-Plaine : des temps marquants au rythme du quartier

11 Comment ça marche ?

La culture, le sport et les loisirs moins chers pour les jeunes Meylanaïses

12 Ecologie

Ligne de bus C1 : où en est-on ?

13 Solidarité

Lancement d'une mutuelle communale

14 Démocratie

Une jeunesse en action

15 CCAS de Meylan

Pré Blanc : un petit coin de bonheur

16 Métropole

Le dispositif « Angela » déployé à Meylan

17 Expression politique

18 Entreprises

Initiative : O-Techno invente un détecteur d'otites grand public

19/20 Quartiers

Commerces : L'Art du Boucher, la qualité retrouvée

Le Saint-Augustin sait aussi se faire tout petit

Associations : La sculpture, ça se partage !

Portrait : Nathalie Baillon. Le cyclisme, une ultra passion

Notre histoire : au cœur de l'histoire de Mi-Plaine

22 Sport/Culture

Une résidence d'artistes au Clos des Capucins

Des tennis entièrement rénovés !

23 Événementiel

Loi Handicap : 20 ans déjà !

EDITO



L'été est désormais derrière nous. En cette rentrée, de nombreux événements ont démontré, une fois de plus, la vitalité de notre territoire.

Début septembre, nous nous sommes retrouvés lors du Forum des associations

et des seniors pour découvrir le gymnase des Aiguinards rénové et célébrer la richesse de la vie associative meylanaise. Ce fut également l'occasion de souhaiter la bienvenue à plusieurs dizaines de nouveaux Meylanaïses, récemment installés dans notre commune.

Chaque année, vous êtes des milliers à vous investir en tant que bénévoles dans les associations pour organiser ou participer à des activités culturelles, sportives, artistiques, scientifiques, solidaires, etc., le plus souvent d'intérêt général et pour tous les âges. Bravo et merci à vous : cet engagement citoyen est précieux, c'est le fondement du lien social et du bien vivre-ensemble, un facteur d'attractivité de notre ville.

Les élèves ont également retrouvé les bancs des écoles de la Ville, qui ont connu de nombreux travaux pendant l'été pour leur garantir un accueil dans les meilleures conditions. Les enfants ont pu retrouver avec plaisir leurs enseignants, les animateurs qui les accompagnent sur les temps périscolaires et les repas de qualité proposés par les restaurants scolaires. Cette année est marquée par l'augmentation importante du nombre d'inscriptions dans les classes avec près d'une centaine de nouveaux élèves. C'est une chance et le signe d'un territoire qui vit, qui attire et qui se projette dans l'avenir.

De nombreux projets sont enfin réalisés ou touchent à leur fin : l'espace de liberté canine au parc du Bruchet, les travaux d'amélioration de la ligne de bus C1, le réseau de chaleur urbain dont la mise en chauffe sera effective dès cet automne. La réouverture du gymnase des Aiguinards coïncide avec celle des terrains de tennis et du city stade dans le parc des Aiguinards.

D'autres projets se concrétisent enfin. C'est le cas de la Maison des solidarités dont les travaux vont démarrer à partir de la mi-novembre et de ceux à venir de construction d'une nouvelle salle Décibel donne plus grande et plus fonctionnelle. Aucun doute, ça bouge à Meylan !

Votre maire

Philippe Cardin

Retour en images

1

Inauguré sous les étoiles

Le parc des Aiguinards, fraîchement rénové, a été inauguré fin août à l'occasion de l'événement Une toile sous les étoiles, organisé par Horizons, en partenariat avec les unions de quartier.

Les habitants ont pu découvrir les nouveaux aménagements du parc, tout en profitant de la séance de cinéma.

2

Jardinons ensemble

De nouveaux jardins familiaux ont été inaugurés le 20 juin dernier au Monarié : 21 parcelles, réparties sur 2 500 m² de terrain, vont permettre aux Meylanaïses de cultiver des légumes et de découvrir les joies du jardinage.

3

Opération planète bleue

Le 19 juin dernier, on s'est questionné sur le devenir de la planète lors de la saison 2 de « La Planète, vous la voulez bleue ou bien cuite ? ». Rencontres, ateliers, escape game sur 4 thématiques (climat, biodiversité, mobilités, vivre-ensemble et convivialité) se sont déroulés sur le terrain de la Serve, sous un soleil radieux.



1



2



3



4

#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

*Si lointaine, mais si belle et si présente.
Merci @mykapturegrenoble pour cette superbe photo.*

5

Forums : une diversité d'activités

Début septembre, le forum des associations s'est tenu dans le gymnase des Aiguinards, tandis que celui des seniors se déroulait dans le dojo et l'accueil des nouveaux arrivants à l'extérieur. L'ambiance était au rendez-vous avec des animations et démonstrations, et les participants ont pu découvrir le gymnase rénové. Alors, cette année, vous avez choisi le tennis, l'escrime ou le chant ?

6

La photo insolite

*Mais à quoi peut bien servir cette installation en hauteur, et où se trouve-t-elle ?
Réponse dans le prochain numéro.
Réponse du n°164 : cette superbe bicyclette rose est à admirer dans le massif de fleurs, devant l'Hôtel de ville.*



- 1 1 335 enfants ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre.
- 2 Savoir nager : la natation est au programme de tous les élèves, de la grande section de maternelle au CM2.
- 3 Découvrir le roundnet durant le temps périscolaire, une nouvelle activité proposée cette année.

C'est parti pour une nouvelle année scolaire !

Lundi 1^{er} septembre, les élèves de Meylan, comme tous les écoliers français, ont repris le chemin de l'école. Le point sur les nouveautés et les orientations de cette nouvelle année scolaire.

Quelque 1 335 élèves ont retrouvé le chemin des 5 écoles maternelles et élémentaires. La semaine précédente, 55 enseignants de l'élémentaire, 19 ATSEM (1 par classe de maternelle), 36 agents dédiés aux restaurants scolaires et 30 agents d'entretien avaient effectué leur pré-rentree pour réaliser les derniers ajustements et que tout soit prêt pour le grand jour. Tandis que les 28 et 29 août, les équipes d'animation du périscolaire étaient dans les écoles, pour préparer la rentrée avec les responsables des accueils.

Des travaux d'été pour améliorer les conditions d'accueil

Alors qu'enfants et familles profitaient de la période estivale, des travaux de maintenance étaient réalisés dans les écoles pour offrir de meilleures conditions d'apprentissage et de travail aux élèves, aux enseignants et aux agents de la Ville. Ainsi, les sols des halls et couloirs dans l'école Grand-Pré/Buclos, bien usés par les passages des écoliers, ont été déposés et remplacés par de nouveaux revêtements. Les peintures des sanitaires ont été rafraîchies et de nouveaux caissons à chaussures, fabriqués au sein même de l'atelier de menuiserie de la Ville, ont été installés. Enfin, des panneaux de protection ont été fixés sur les

parties basses des murs pour faciliter leur entretien. A l'école du Haut-Meylan, c'est le système de chauffage de la maternelle qui a été repris. Le plancher chauffant, mis hors service en raison de fuites, a été compensé par la pose de nouveaux radiateurs performants, permettant de bien gérer la consommation énergétique du bâtiment. A l'école élémentaire des Béalières, c'est l'ascenseur qui a été rénové, afin d'améliorer l'accessibilité. Enfin, l'ensemble des équipements informatiques des écoles maternelles a été renouvelé et 14 110 euros ont été investis dans les groupes scolaires pour le remplacement du mobilier des classes, ainsi que pour l'acquisition de matériels pédagogiques et inclusifs.

Opération serviettes en tissu pour tous

L'objectif est double : générer moins de déchets en supprimant l'utilisation des serviettes en papier dans les restaurants scolaires, et sensibiliser les enfants à l'utilisation d'objets

EN CHIFFRES

- 481 élèves en maternelle (19 classes)
- 854 élèves en élémentaire (35 classes)
- 3 nouvelles classes ouvertes : 1 grande section - CP, 1 grande section - CE1, 1 petite section - moyenne section
- + 95 élèves inscrits par rapport à l'année passée (+ 8 % au total et + 14 % en maternelle)
- 271 000 € alloués cet été aux travaux d'entretien



INTERVIEW

Véronique Clerc
Maire-adjointe déléguée à l'enfance

À l'échelle nationale, les effectifs scolaires reculent. Quelle est la situation à Meylan ?

Lorsque l'on regarde les chiffres des dernières années, le nombre d'élèves à Meylan suit la tendance nationale, qui est à la baisse. Nous connaissons cependant un pic d'inscriptions cette année, réparties équitablement dans les quartiers : 58 élèves de plus en maternelle et 37 en élémentaire. Pour autant, le seuil d'accueil n'est pas atteint : avec 24 à 25 élèves par classe en moyenne, nos écoles sont bien dimensionnées pour accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions.

Parce que la natation est essentielle, comment sont planifiées les séances scolaires cette année ?

La natation scolaire fait en effet partie des apprentissages indispensables. Elle développe la sécurité aquatique, l'autonomie, la santé. Cette année,

nous renforçons cet enseignement : les créneaux ont été optimisés pour que tous les enfants, de la grande section au CM2, bénéficient de séances dans le cadre scolaire.

En maternelle : l'aisance aquatique a pour l'objectif la familiarisation avec le milieu aquatique, se sentir en confiance, et surtout prendre plaisir à être dans l'eau. Les séances sont courtes, ludiques, très encadrées et pensées pour que chacun progresse à son rythme.

En élémentaire : le savoir-nager vise l'autonomie en milieu aquatique, se déplacer en sécurité dans l'eau, développer endurance et coordination, préparer l'accès aux activités nautiques et aux sorties scolaires liées à l'eau. Les groupes sont constitués par niveaux, pour des progrès mesurables tout au long du cycle.

durables en sortant de l'habitude du tout jetable. Pour cela, la Ville a fait réaliser des pochons destinés à contenir les serviettes des enfants, fournies par les parents. Les résultats de l'expérience menée l'an dernier dans les écoles maternelles ont été positifs. L'habitude est désormais bien installée et cette année, l'opération est élargie aux enfants en élémentaire, qui ont reçu leur pochon la semaine de la rentrée.

Un offre périscolaire diversifiée

Des activités sont proposées aux enfants durant la pause méridienne et le temps du soir. Côté Ville, ce sont les animateurs du Centre d'initiation à la nature et à l'environnement, les bibliothécaires et les ETAPS (Educateurs des Activités Physiques et Sportives) qui interviennent dans tous les groupes scolaires. Par exemple, le CINE propose du jardinage, la découverte du land art et l'observation de la biodiversité. Les bibliothécaires accueillent et accompagnent les enfants lors de temps de lecture dédiés, propices au calme et au plaisir de lire. Nouveauté cette année : l'école Grand-Pré/Buclos bénéficie d'une séance à la piscine

des Buclos chaque vendredi soir. De nouvelles activités sont également proposées grâce à l'implication des associations partenaires : la section athlétisme de l'ASPTT, le Rugby Club du Grésivaudan, ainsi que l'association Alpes Roundnet, qui initie les enfants à cette discipline collective inspirée du volley-ball, jouée avec une balle et un filet circulaire de rebond. Déjà mobilisés l'an dernier, Meylan Handball, l'Entente Sportive du Rachais Football et le BCTM poursuivent leurs cycles d'initiation. Cette large offre d'activités favorise la pratique du sport et permet aux enfants de découvrir de nouvelles activités. Enfin, en tant que membre du réseau UNICEF « Ville amie des enfants », la Ville va poursuivre sa sensibilisation, de manière ludique et pédagogique, aux droits de l'enfant.

Si l'éducation est un service public assuré par l'Etat, la Ville agit en construisant, équipant, entretenant et accompagnant, afin de proposer dans les écoles les meilleures conditions possibles d'apprentissage et de travail, et favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants.

L'ACTU C'EST AUSSI

Maison des solidarités : les travaux débutent !



Le projet de Maison des solidarités démarre ! Première étape : la déconstruction de l'ancienne maison de quartier des Buclos.

Inoccupé depuis 2009, l'ancien groupe scolaire des Buclos va se métamorphoser en Maison des solidarités. Ce nouvel espace de vie regroupera un centre social, le CCAS de Meylan, les services Enfance et jeunesse de la Ville, le centre de planification Meylan-Grésivaudan Le Douze, une maison de santé, des salles communales ou encore La Poste ! Le futur bâtiment accueillera diverses activités associatives, notamment celles de l'Union de quartier. Et en attendant sa livraison prévue début 2027, celles-ci ont temporairement été relocalisées à Miniparc, situé à 650 mètres.

Fin octobre-début novembre, les entreprises vont investir la Maison de quartier pour la « déconstruire ». Après une première étape de désamiantage, les ouvriers démonteront, de manière sélective, le bâtiment, pour récupérer des matériaux réutilisables lors de la réhabilitation de l'ancien groupe scolaire. Le reste sera trié, afin d'être traité en déchetterie. A noter : cette phase de chantier devrait durer jusqu'en février 2026. Comme pour tous travaux, des perturbations et nuisances (bruit, poussière, passage d'engins principalement) sont à prévoir. Consciente de la gêne occasionnée, la Ville tient à remercier les riverains et usagers pour leur patience et leur compréhension.

Retrouvez plus d'informations sur la Maison des solidarités sur le site internet de la Ville, meylan.fr.



Mi-Plaine : des temps marquants au rythme du quartier

Depuis un an, Mi-Plaine en mouvement façonne progressivement le cœur du quartier. Au fil des saisons, l'année 2025 a été ponctuée de temps forts mêlant fin de chantier, inaugurations, moments de convivialité et poursuite des travaux. A chaque étape, habitants et usagers ont découvert les nouvelles réalisations qui transforment leur cadre de vie.

Au printemps : une nouvelle aire de jeux

Le 23 mai, le ruban de la nouvelle aire de jeux inclusive a été coupé sous un ciel ensoleillé. Plus de 300 enfants, parents, familles, sont venus tester balançoire et tourniquet PMR (personne à mobilité réduite), toboggan et modules inclusifs, donnant vie à ce qui était autrefois un terrain en béton. Cette infrastructure de 600 m² pour les 3 à 12 ans est née de deux concertations : d'abord avec les habitants, puis avec les élèves du groupe scolaire, qui ont choisi eux-mêmes les jeux installés. Implantée à proximité de l'école, elle est devenue désormais un lieu de vie et de rencontres pour les familles

du quartier et de la commune.

Durant l'été : un parc végétalisé et réaménagé

Arboretum, plantations renforcées, cheminements repensés : les 2 millions d'euros investis pour le parc des Aiguinards ont apporté un nouveau souffle de vie à cet espace déjà apprécié pour les balades familiales et les flâneries du quotidien. Et c'est le 27 août que le parc des Aiguinards réaménagé a été inauguré, en présence d'une centaine d'habitants, lors des incontournables pique-nique partagé et séance de cinéma en plein air, « Une toile sous les étoiles », organisés par Horizons et les unions de quartier.



1 Des centaines de Meylanais sont venus découvrir et profiter de l'aire de jeux lors de son inauguration le 23 mai dernier.

2 Un nouvel espace boisé a vu le jour au sein du parc des Aiguinards, dans un esprit arbooretum, avec 70 nouveaux arbres plantés. La végétation dans le reste du parc a été renforcée par la plantation de 57 autres arbres et de 490 m² de d'arbustes et vivaces.

3 Les nouvelles façades en polycarbonate du gymnase des Aiguinards modernisent son apparence, tout en permettant son isolation thermique.



INTERVIEW

Ilyès Pourret

Conseiller municipal délégué au sport

Le gymnase des Aiguinards rouvre ses portes ce mois d'octobre, avec un décalage. Comment l'activité associative a-t-elle été organisée à la rentrée, et qui sont aujourd'hui les usagers du gymnase ?

Le décalage de calendrier a été annoncé fin août. Il a fallu rapidement réagir pour assurer la rentrée : informer les associations et les scolaires, réorganiser les créneaux et trouver des solutions temporaires.

Les clubs présents dans les autres équipements ont largement apporté leur contribution en adaptant leurs plannings pour céder des créneaux aux associations impactées.

Parallèlement, la Ville a prolongé la location de créneaux dans des équipements extérieurs, publics ou privés, prise intégralement en charge par la collectivité. Cette organisation provisoire n'a eu aucune conséquence sur les championnats.

Je tiens à remercier l'ensemble des associations pour leur compréhension, leur réactivité et leur esprit de solidarité, qui ont rendu possible cette

réorganisation au pied levé.

Aujourd'hui, le gymnase rénové accueille à nouveau son public : clubs sportifs, scolaires et associations à vocation sociale ou culturelle. Ces usagers de tous âges et de tous horizons y trouvent un lieu de pratique et de rencontres, dans un cadre modernisé et mis en accessibilité.

Les aménagements sportifs s'étoffent avec la rénovation des tennis, la création du city-stade et l'installation de 2 zones d'agrès. Ces projets répondent-ils à une demande des habitants ?

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du projet Mi-Plaine en mouvement, qui vise à renouveler le cœur de quartier. Chacune a toutefois suivi une démarche spécifique.

La rénovation des courts de tennis, désormais homologués par la Fédération Française de Tennis, est née de la concertation menée avec le club Meylan Tennis, principal utilisateur.

L'installation d'agrès répond à la volonté de diversifier l'offre sportive en plein air. Le budget participatif

2022-2023 a confirmé l'intérêt des habitants : le projet « Meylan Tonic », porté par Fabien et Aline au parc du Bruchet, a été plébiscité et le nombre de pratiquants aujourd'hui l'atteste également. Ce retour d'expérience a accéléré l'intégration de zones d'agrès supplémentaires au parc des Aiguinards.

Le city-stade, enfin, s'inscrit dans la restructuration des espaces publics autour de l'école et du gymnase.

L'ancien terrain en béton, voisin de l'école, a laissé place à une grande aire de jeux, demandée unanimement lors des concertations. Dans le même temps, la volonté de maintenir un espace dédié aux sports de ballon a conduit à regrouper les usages sportifs aux abords du gymnase et au cœur du parc. Ce nouvel emplacement limite les nuisances et crée une continuité sportive allant du gymnase au parc, en passant par les tennis. L'ensemble forme un véritable parcours : modules de cardio et fitness près du gymnase, agrès de musculation et station adaptée aux personnes à mobilité réduite au sud-ouest du parc. ... Une diversité d'équipements permettant à chacun, débutant ou confirmé, de pratiquer selon ses envies, en plein air et en accès libre.

A la rentrée : un gymnase transformé

Le 9 septembre, le gymnase des Aiguinards a exceptionnellement ouvert ses portes pour le Forum des associations, le Forum des seniors et l'accueil des nouveaux habitants. Les passants et riverains avaient déjà pu remarquer les nouvelles façades en bois et polycarbonate, les nouvelles verrières, le nouveau coffrage en bois, ainsi que la cage de l'ascenseur PMR visibles depuis l'extérieur. Mais c'est à l'occasion de ces trois rendez-vous de rentrée que le public a pu découvrir l'intérieur rénové.

Avec sa réouverture, associations et adhérents profitent de nouvelles conditions d'accueil : isolation et éclairage améliorés, acoustique optimisée, sol sportif en PVC, vestiaires, sanitaires et douches refaits à neuf et mis en accessibilité et salles rénovées.

Le bâtiment a aussi été raccordé au réseau de chaleur urbain, et une centrale photovoltaïque sera prochainement installée.

Après 4 millions d'euros d'investis, le gymnase répond désormais aux enjeux énergétiques, tout en offrant plus de confort aux sportifs d'aujourd'hui et de demain.



A l'automne : des tennis rénovés et des animations

Entre septembre et octobre, Mi-Plaine en mouvement a été l'occasion de rendez-vous conviviaux. Le lancement de la saison culturelle de l'Hexagone Scène nationale s'est tenu dans le parc réaménagé. Les Journées européennes du patrimoine ont marqué le début de l'exposition « Mi-Plaine, entre nature et modernisme », et permis de découvrir les coulisses de l'Hexagone, habituellement inaccessibles au public. L'Automne des marchés, organisé par Grenoble-Alpes Métropole, a mis en lumière les commerçants de la rue et du marché des Aiguinards. Un atelier culinaire avec l'association Cultivons nos toits et des dégustations de produits locaux avec un buffet offert par la Ville ont animé ce temps de rencontre et d'échange.

Côté sport, les prémices de l'automne sont marqués par la livraison des quatre terrains de tennis entièrement rénovés. Quant aux amateurs de sports collectifs, ils profitent d'un nouveau city-stade adapté au basket, au handball et au foot.

Des chantiers encore en cours

Deux zones d'agrès sont en phase d'être installés. Au nord du parc, à proximité du gymnase, la première sera composée de 5 modules de fitness : un twister/surfeur, un stepper, un vélo elliptique, un rameur et un double surfeur. La seconde, située au sud du Parc, accueillera des barres parallèles PMR et une station de musculation pour 6 utilisateurs.

Les abords du gymnase seront repris d'ici la fin 2025 : création d'un parvis qui offrira un espace de convivialité aménagé et inclusif et assurera la liaison avec celui du groupe scolaire et le parc, plantation d'arbres et végétalisation des espaces, mise en service du nouvel éclairage public LED le long du cheminement et en façade du bâtiment.

Quant au chantier du groupe scolaire, qui représente un budget d'investissement de 12 millions d'euros, il avance par étape : désamiantage, consolidation de la charpente et déconstruction de la chaufferie sont terminés. La pose des menuiseries, la réfection de la toiture, l'isolation par l'extérieur

Des moments conviviaux se sont déroulés durant l'été. Comme celui du lancement de la saison culturelle de l'Hexagone Scène Nationale, qui fut une nouvelle occasion de profiter du parc des Aiguinards réaménagé.

ZOOM

Le réseau de chaleur urbain (RCU) de Grenoble-Alpes Métropole, c'est quoi ?

C'est un grand chauffage collectif intercommunal. La chaleur est produite grâce à l'incinération des déchets dans la centrale Athanor, située à proximité du parc de l'Île d'Amour. Elle circule ensuite dans des canalisations enterrées, puis arrive dans chaque bâtiment raccordé, qui reçoit la chaleur comme s'il avait son propre chauffage, mais sans chaudière. Ce mode de chauffage permet donc de passer d'une alimentation par énergie fossile - le gaz de ville - à une alimentation par énergie renouvelable et locale.

En quelques chiffres

- 60 % de la consommation de chauffage des bâtiments communaux est assurée par le RCU.
- 9 bâtiments raccordés en 2025 (piscine et crèche des Buclos, Hôtel de Ville, gymnases des Aiguinards et de la Revirée, groupes scolaires Mi-Plaine et Grand-Pré/Buclos, centre culturel des Aiguinards, bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré).
- 3 bâtiments seront raccordés en 2026 et 2027 (Maison de la musique, gymnase des Buclos, Maison des solidarités).
- 23 GWh de chaleur distribués chaque année, soit l'équivalent de 2 600 logements raccordés.
- Réduction de 4 700 tonnes de CO₂ sur le territoire communal à terme.

et le terrassement à l'emplacement de l'ancienne chaufferie sont en cours. La création du parvis d'entrée unique, le réagencement, le réaménagement et le rafraîchissement des intérieurs, ainsi que la pose de la centrale photovoltaïque sont attendus pour l'été 2026. L'école élémentaire sera donc pleinement fonctionnelle pour la prochaine rentrée scolaire. L'école maternelle, quant à elle, entrera en travaux à l'automne 2026 et sera livrée au printemps 2027.

Mi-Plaine en mouvement : de projet à réalité

Avec 18 millions d'euros d'investis, Mi-plaine en mouvement vise à renouveler le cœur de quartier, en rénovant un patrimoine bâti vieillissant, en renforçant la place de la nature et de la biodiversité, et en créant de nouveaux espaces de convivialité pour un cadre de vie partagé, accessible et durable.

➔ Retrouvez plus d'information sur www.meylan.fr.

Comment ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC. Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes pour les personnes qui ont des difficultés de lecture et de compréhension : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap, les personnes qui ont des difficultés de lecture.

La culture, le sport et les loisirs moins chers pour les jeunes Meylanais

La Ville propose 2 aides : le Pass'sport et culture du p'tit Meylanais et le Pass'Loisirs.

Ce sont des chéquiers pour payer moins cher des activités et avoir des avantages.

Le Pass'sport et culture du p'tit Meylanais



Ce chéquier est fait pour les enfants de 3 à 11 ans.

Il contient 2 chèques de 50 € chacun pour s'inscrire dans une association meylanaise.



Il permet aussi d'assister gratuitement à un spectacle pour jeunes à la Maison de la musique ou à l'Hexagone Scène Nationale ou à la MC2 ou à la Faïencerie.



Ce chéquier propose également 10 entrées gratuites à la piscine des Buclos.



Le Pass'Loisirs



Ce chéquier est fait pour les jeunes de 6 à 17 ans.

Il permet d'avoir un ou plusieurs chèques.

Ces chèques sont à utiliser avec l'association Horizons.



Ils peuvent payer des stages, le centre de loisirs ou des séjours de vacances.

Comment avoir ces Pass ?



Les pass peuvent être achetés :

-à la mairie le mercredi, de 9 h à 12 h,

-sur le site Internet de la Ville, meylan.fr, dans l'Espace famille.

Le prix des Pass dépend du quotient familial. Le quotient familial est défini par le revenu de la famille et le nombre d'enfants.

Ligne de bus C1 : où en est-on ?



Depuis 1 an, le tracé de la ligne de bus C1 se transforme, afin d'améliorer son attractivité. La fin des travaux, prévue pour février 2026, approche. Petit tour d'horizon des travaux en cours et réalisés.

Proposer un service plus fiable, plus lisible avec un terminus unique, du centre-ville grenoblois jusqu'à Montbonnot-Saint-Martin, c'est l'objectif du projet de transformation de la ligne C1, porté par Grenoble Alpes Métropole, le SMMAG et la commune. Celui-ci permet aussi d'améliorer et sécuriser les continuités piétonnes et cycles le long du trajet et de remettre du végétal au cœur de la ville.

1 - Carrefour Verdun/Vercors

Créer un carrefour « compacté » va permettre de laisser davantage de place au végétal, avec la plantation de nouveaux arbres notamment et la mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales. Les quais de bus et les traversées vont être réaménagés pour plus de sécurité et un cheminement piéton va être créé le long du domaine des Saules Blancs. Fin des travaux prévue en décembre 2025.

2 - Carrefour Taillefer/Granier

Le carrefour a été repensé. Des arrêts de bus ont été déplacés et d'autres créés, afin d'optimiser les correspondances de la ligne C1 avec la ligne C10. Les liaisons pistes cyclables et piétonnes ont été améliorées et les abords du carrefour végétalisés avec de nouvelles plantations. Ces travaux sont terminés depuis mars 2025. Des arbres

et arbustes seront plantés à l'automne.

3 et 4 - Avenues du Vercors et du Granier

Les traversées piétonnes ont été aménagées et sécurisées. Le regroupement des arrêts de bus Mairie Meylan et Piscine des Buclos va permettre d'optimiser les temps de parcours du C1. Des reprises de chaussées abîmées et la végétalisation, avec notamment la création d'une noue paysagère au sud de l'avenue du Granier, permettant la mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales, sont aussi au programme. Fin des travaux prévue en février 2026.

5 - Secteur du Charlaix

Une nouvelle voie réservée au bus a été créée le long du gymnase du Charlaix permettant la suppression du double terminus Maupertuis / Pré de l'eau. L'arrêt Maupertuis a été déplacé le long de l'avenue des 4 chemins, deux nouveaux quais ont été créés sur le chemin du Vieux-Chêne pour l'arrêt Busserolles, et l'arrêt Norbert Ségard a été supprimé. Le nouveau tracé, inauguré le 5 septembre dernier, est opérationnel depuis le 1^{er} septembre. A l'automne, de nouvelles plantations d'arbres compléteront le recalibrage et la renaturation du torrent de Jaillières déjà réalisés.

Ce chantier a engendré des perturbations pour les habitants et usagers : la Ville les remercie sincèrement pour leur résilience. Mais il permet de faire de la ligne C1 un outil structurant, moderne et efficace pour Meylan et le territoire grenoblois, tout en réaffirmant les choix urbains écologiques et de confort des déplacements.

BONS GESTES ET CONSEILS

La prime Air Bois, vous connaissez ?

Et si la Métropole vous donnait entre 1 600 et 2 000 euros pour vous aider à changer votre cheminée ou votre poêle vieillissant contre un nouveau, plus performant et écologique ? C'est possible ! Pour cela, il faut remplir un dossier en ligne et réaliser un ou plusieurs devis de travaux. Après étude des pièces et vérification de la recevabilité de votre demande, vous recevrez une réponse par courrier. Un vrai coup de pouce pour franchir le pas et moderniser son poêle ou sa cheminée, améliorer son rendement énergétique, réduire la pollution et faire des économies sur le long terme.

A noter : au 1^{er} janvier 2026, les appareils de chauffage au bois non performants à foyer fermé d'avant 2002 seront interdits.

→ [Plus d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr](https://plus.dinfos.grenoblealpesmetropole.fr).

Lancement d'une mutuelle communale

Afin d'améliorer l'accès aux soins du plus grand nombre, la Ville et son CCAS mettent en place une mutuelle communale en partenariat avec la mutuelle locale Entrenous. Un dispositif qui offre une couverture de santé fiable et de qualité, à des tarifs avantageux, accessible à toutes les personnes qui vivent, étudient et travaillent à Meylan.

L'augmentation des coûts de santé, combinée au développement des situations de précarité, crée de plus en plus d'inégalités sociales en matière de santé.

Parmi elles, l'accès à une couverture santé complémentaire (mutuelle) reste une difficulté pour certains publics : les cotisations mensuelles souvent élevées et les critères d'entrée constituent autant de freins à l'accès aux soins pour les plus précaires. On estime en effet que 30 % des Français ont renoncé à souscrire à une mutuelle pour des raisons financières.

Améliorer la couverture santé des habitants

Les réformes du système de santé, avec la Complémentaire Santé Solidaire (C2S), couverture complémentaire financée par l'Assurance maladie depuis fin 2019, apportent un premier niveau de réponse aux problèmes d'accès aux soins. Cependant, elles montrent aussi des limites, notamment liées aux critères d'éligibilité.

Dans ce contexte, depuis plusieurs années, les collectivités territoriales, au travers de politiques d'accompagnement des plus fragiles, ont engagé des démarches volontaristes visant à compléter ou à améliorer la couverture santé des habitants. A Meylan, la Ville et son CCAS ont la volonté de favoriser l'accès à une complémentaire santé pour les habitants, dans un cadre social et solidaire.

Plus précisément, il s'agit d'améliorer l'accès aux soins et de réduire les inégalités en matière de couverture santé pour les populations les plus fragiles, notamment les étudiants, les chômeurs, les indépendants, les travailleurs précaires ou les retraités.

Le dispositif de mutuelle communale, complémentaire santé négociée et valorisée par une commune, répond à cet objectif de faciliter l'accès à une proposition à coûts et modalités de souscription adaptés et compense la baisse du taux de remboursement de la Sécurité Sociale.



→ Après le vote du conseil municipal et la signature de la convention, une réunion publique, le 23 septembre dernier, marquait le lancement de la mutuelle communale auprès du public et constituait un premier espace d'information sur ce dispositif.

Un dispositif fiable, de qualité, à des tarifs avantageux

L'accès pour tous à une complémentaire santé est donc le fer de lance de ce dispositif, qui a pour souplesse de n'imposer aucune limite d'âge, aucune condition de ressources, aucun questionnaire de santé.

Afin de lutter contre la non-demande, la Ville et son CCAS, interlocuteurs privilégiés et repérés des habitants, proposent ainsi une démarche simplifiée, et en proximité, au plus près des besoins de chacun, en assurant l'interface entre les habitants et une mutuelle proposée pour eux. Pour ces raisons, engagés pour l'accès aux soins pour tous, ils ont choisi la mutuelle « Entre Nous » dont l'offre correspond aux critères qu'ils se sont fixés pour mettre en oeuvre une mutuelle communale.

Voté au conseil municipal du 30 juin et officialisé via la signature de la convention, ce dispositif de mutuelle communale est opérationnel depuis la fin du mois de septembre.

Après une réunion publique, dans le but de largement informer les habitants sur ce dispositif, des permanences sont proposées par la mutuelle Entrenous dans les locaux du CCAS. Chacune et chacun, intéressé par cette offre pourra ainsi bénéficier d'une analyse de sa situation et de tous les renseignements utiles.

→ Pour vous informer et prendre rendez-vous : 09 69 39 73 38.

Une jeunesse en action

Les clichés sur la jeunesse ont la vie dure. Pourtant, loin des idées reçues, les 15/20 ans se sentent concernés, savent se mobiliser et s'expriment. Instantanés de ces jeunes qui prennent leur place.

Et font entendre leur voix ! En témoigne le nombre de votes de jeunes lors du dernier budget participatif. Les collégiens et lycéens, à qui le dispositif a été présenté, ont montré un vif intérêt et proposé plusieurs projets. Les jeunes s'engagent aussi dans le conseil municipal des enfants et des jeunes. Dernière action réalisée : une collecte de vêtements en fin d'année scolaire pour la Croix-Rouge dans les écoles. Une centaine de kilos de vêtements a ainsi pu être récoltée.

Donner de son temps

Début Juillet, 11 h : plusieurs jeunes piochent et désherbent, dans le parc de Rochasson. Ils participent à un des chantiers proposés par la Ville aux 16-17 ans. La pause est largement méritée : « *Il fait chaud mais on s'adapte, explique Lilly, le regard fier, et on a commencé tôt. C'est intéressant : on fait des choses différentes de d'habitude. Là, on a enlevé des ronces pour que l'espace soit sans danger pour les enfants qui viennent. Il y a un but derrière notre travail ! En plus, l'ambiance est super bonne dans le groupe.* »

Fin août, nouveau chantier, nouveau groupe de jeunes et même motivation : plusieurs vont, durant 25 heures réparties sur la semaine, nettoyer, désherber, donner un coup de main dans les écoles. « *Lundi, on était à l'école du Haut-Meylan. Mercredi, nous avons désherbé le chemin du Clos : c'était sympa, c'était en extérieur, explique Alice, 16 ans. Puis, hier, on a nettoyé le cadran solaire.* » L'occasion de découvrir ce patrimoine meylanais : « *Je connais le cadran, mais je ne savais pas exactement à quoi il servait. Après l'avoir nettoyé, j'ai compris comment il fonctionne !* », avoue Sofia. Cette semaine, bien remplie, permet à chaque jeune de recevoir un premier salaire. Elle leur fait aussi découvrir les coulisses d'une collectivité et le travail nécessaire.

Ces chantiers constituent également des moments forts de citoyenneté active, d'expérience collective favorisant l'ouverture



→ **Chantiers jeunes : le cadran solaire a été minutieusement nettoyé.**

aux autres et permet à ces jeunes d'acquérir une première expérience dans le monde professionnel.

Sensibiliser au harcèlement

Autre engagement des jeunes Meylanaï : ils ont participé en nombre à la seconde édition du concours sur le cyberharcèlement, mis en place par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Ce concours invite les participants à réaliser des projets variés : affiches, vidéos, slogans... Son objectif est de sensibiliser élèves, familles et professionnels de l'éducation à ce problème de société, tout en encourageant la créativité et l'engagement citoyen. Ezio, Martin, Clément et Nino sont montés sur le podium lors d'une remise de prix en juin dernier, sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Créer des moments de convivialité

Du travail, des responsabilités, mais aussi du loisir ! Pour fêter la fin de l'année scolaire et le début des vacances, les 13 à 17 ans ont leur Pool party. Permettre aux jeunes de se retrouver pour s'amuser, tout en ayant un cadre : tel est l'objectif de cette soirée piscine animée en partenariat avec Horizons. Le buffet est commun : les jeunes apportent quelque chose à manger et à partager. Une structure gonflable et des jeux favorisent l'ambiance festive, tandis qu'un DJ assure de l'ambiance musicale. « *C'est la deuxième année que je viens avec mes copains : c'est sympa d'avoir la piscine que pour nous* », précise Loan entre deux plongeurs.

Pour l'heure, chacun a repris le chemin du collège ou du lycée.

Le programme du chantier jeunes des vacances d'automne est en cours de finalisation : tout sera prêt pour accueillir les participants, du 20 au 24 octobre.

L'ACTU DE LA CEM

Groupe de travail « Ville du ¼ d'heure » : consultation des Meylanaï sur la convivialité et la mobilité



Dans le cadre de ses travaux sur la Ville du ¼ d'heure, la ville de la proximité et de la convivialité, le groupe de travail de la Commission Extra-Municipale a rencontré les Meylanaï lors de l'événement « La planète, vous la voulez bleue ou bien cuite » organisée en juin. Les Meylanaï ont pu échanger sur leur définition de la convivialité, leurs attentes de lieux conviviaux et de rencontres, permettant ainsi de définir des propositions en vue d'améliorer le bien-vivre ensemble à Meylan. Pour ce même événement, les membres de la CEM ont réfléchi aux mobilités, avec pour axe de travail les outils permettant à chaque citoyen de se déplacer de façon agréable et sûre entre les différents points d'intérêts de la Ville du ¼ d'heure (écoles, commerces, entreprises, ...). L'analyse des cheminements réalisée dans différents quartiers de Meylan et la liste des propositions visant à favoriser la mobilité douce seront partagées en octobre avec le service Transition écologique de la Ville. Par ailleurs, les membres de la CEM ont rencontré Grenoble Alpes Métropole pour lancer leur travail sur les commerces et services à Meylan, avec pour objectif d'identifier les évolutions dans le cadre de la « Ville du ¼ d'heure ». **Les travaux de la CEM sont disponibles sur meylan.fr, avec possibilité de la contacter pour échanger sur les différents thèmes abordés.**

Pré Blanc : un petit coin de bonheur

Il est un endroit un peu caché dans le quartier des Buclos : un endroit calme, verdoyant, mais plein de vie. Il s'agit de la résidence Pré Blanc, gérée par la Ville, qui accueille des personnes retraitées autonomes.

Mardi 26 août, 8 h 30 : le soleil commence à chauffer la cour de la résidence. Plusieurs de ses occupants sont déjà dehors et attendent... le petit déjeuner ! Ce matin, on mange des crêpes pour bien commencer la journée. « Je suis toujours très matinal alors là, je profite de ce moment : on est à la fraîche et on se régale », explique Jean, le regard gourmand. La semaine d'avant, c'était pétanque à 10 h. Il faisait bon et les résidents étaient au rendez-vous. Plusieurs sorties ont également animé l'été : au bois de la bâtie, à Uriage, en Chartreuse... sans oublier les animations hebdomadaires : café-lecture, séance de cinéma, yoga, gym, atelier tricotage, atelier poésie. Nouveauté de la rentrée : des ateliers vont être mis en place avec le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement. « Isabelle nous a concocté, au mois d'août, un programme très varié, nous explique Renée, une résidente. Des sorties, des pique-niques, des balades... Je me suis inscrite un peu à tout ! » Renée est là depuis 3 ans. « Quand j'ai perdu mon mari, j'ai déménagé 15 fois : je ne savais pas où aller. Je n'arrivais pas à trouver ce que je voulais. Puis j'ai eu la chance de découvrir cette résidence et j'ai trouvé ma place et mon paradis ! On ne me fera pas sortir de là : c'est interdit ! Tout me plaît : l'ambiance, les gens, l'entourage, le personnel. On s'occupe les uns des autres. » Renée fait visiter son studio : grande pièce lumineuse avec un coin nuit, petite cuisine, salle de douche et toilettes. Le petit plus : un jardinet à l'extérieur. « Je suis à la maison ici. J'ai mon espace privé, personnalisé avec mes meubles, mes photos, ma télévision et cette grande baie vitrée qui donne sur la verdure. Mon fils m'a même offert un four air fryer, mais je ne comprends pas trop son fonctionnement avec tous ces boutons ! » Et Renée ajoute en ouvrant sa porte : « ma maison se prolonge dans les parties communes de la résidence et dans le jardin. C'est vraiment ça que je nomme le bien vieillir ! » Gérée par le Centre communal d'action social, la structure propose une soixantaine de places, dont 15 appartements sont disséminés dans des immeubles tout proches, dans le quartier des Buclos. Si les personnes accueillies sont des retraités autonomes, elles peuvent bénéficier d'une assistance médicale 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. « C'est le bon compromis entre le domicile et l'EPHAD », explique Nadège, sa directrice. La résidence est très attractive par sa situation : proche de tout, des commerces, du marché, des transports en commun, tout en étant située dans la verdure. » Et pour son dynamisme : les résidents sont investis et proposent leurs activités. Les associations meylanaises sont également impliquées. De nombreuses interactions intergénérationnelles sont organisées : « Les assistantes maternelles viennent 1 fois



- 1 Renée, 89 ans, fait visiter son logement : 3 ans qu'elle est là et qu'elle a trouvé sa place.
- 2 Partie de pétanque à la fraîche début août.
- 3 Les semaines sont rythmées par des moments de convivialité. Comme ce petit-déjeuner crêpes.



par semaine. Des jeunes lycéens font une animation artistique, dans le cadre de leurs études. Les enfants du périscolaire partagent des temps de jeu... »

Il est 14 h. L'heure de la sieste à Pré Blanc ? Certainement, mais un air de jazz s'élève dans le hall d'entrée, s'immisçant dans la bibliothèque. Un résident vient de mettre une chanson de Nina Simone sur la borne Mélo de la résidence. Récemment installée, elle donne accès à des milliers de chansons, et témoigne de la vitalité de tous ces habitants de Pré Blanc !

ZOOM

Venez déjeuner à Pré Blanc !

La résidence propose aux Meylanaïsiens de déjeuner au restaurant de Pré Blanc. Sur réservation, avec une priorité pour les seniors, 6 à 8 couverts peuvent être prévus. L'objectif : que les résidents puissent inviter leur famille ou que des seniors viennent manger le midi, afin de rompre leur isolement.

Pour plus d'informations, contacter le CCAS au 04 76 41 69 32 ou la résidence Pré-Blanc au 04 76 90 75 54.

Le dispositif « Angela » déployé à Meylan

1 femme sur 4 a déjà subi au moins une forme de violence dans l'espace public. C'est pourquoi, depuis quelques mois, le dispositif « Demandez Angela » se déploie dans la métropole grenobloise et notamment à Meylan. En quoi consiste-il ? Explications.

Importé du Royaume-Uni, «Angela» est un dispositif lancé en France au niveau national en 2020, afin de lutter contre le harcèlement de rue et les agissements sexuels et sexistes dans l'espace public.

Réduire les sentiments d'insécurité

Son principe est simple : il s'agit de permettre à une personne qui se sent harcelée ou importunée dans la rue de se rendre dans un établissement refuge et de demander « Où est Angela ? », manière discrète de signaler ses difficultés. Le personnel sensibilisé comprend alors immédiatement que la personne a besoin d'aide.

L'objectif d'Angela est de créer un réseau de lieux sûrs et solidaires, afin de contribuer à réduire le sentiment d'insécurité et de permettre à chacune et à chacun de profiter des villes et de leurs espaces publics, de leurs commerces, ainsi que de leur vie culturelle et nocturne.

Bien qu'imaginé au départ pour protéger les femmes qui restent les principales victimes de ces agissements, ce dispositif concerne toute la population, car il lutte aussi contre la transphobie et l'homophobie.

Créer un réseau de lieux refuges

A l'invitation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui porte ce projet, le 26 mai dernier, en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole, des formateurs du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) sont venus à Meylan dans le cadre de la mise en place du dispositif Angela.

Des personnels de la Ville - agents d'accueil de la mairie, bibliothécaires, personnel du CCAS, policiers municipaux, agents de proximité notamment - ont ainsi été formés. Tandis que les établissements

« refuges » - mairie, bibliothèque, CCAS, Hexagone - recevront prochainement un sticker jaune « Ici demandez Angela » qui permettra de les identifier.

L'objectif de la commune est de renforcer le dispositif au niveau des commerçants, afin qu'il y en ait au moins un engagé par pôle commercial pour créer un réseau à l'échelle de la ville et permettre à tous les habitants et usagers de profiter de ses espaces publics, mais aussi de tous ses commerces et de sa vie culturelle sereinement.

→ Retrouvez les lieux refuges du territoire métropolitain sur www.maisonegalitefemmeshommes.fr/1607-demandez-angela.htm



→ Les agents de la Ville ont été formés au dispositif en mai dernier.



→ Les établissements « refuges » seront identifiables grâce à un sticker représentant le logo du dispositif.

L'ACTU DE LA MÉTROPOLE

Demander un rendez-vous pour vos encombrants



Si vous n'avez pas de solution pour vous débarrasser de vos objets volumineux (encombrants), Grenoble Alpes Métropole vous propose, si vous êtes un particulier, un service gratuit de collecte devant chez vous. Pour cela, il suffit de prendre

rendez-vous via le formulaire en ligne ou par téléphone au 0 800 500 027, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Le recours à ce service est limité à 2 fois par an et par foyer.

Plus d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr

Mois de la transition alimentaire



Chaque année à la rentrée, un mois est consacré à la transition alimentaire. L'objectif est de questionner ce que l'on met dans nos assiettes, mais surtout de placer la question alimentaire au centre des réflexions de la transition écologique.

Des événements sont organisés pour tous sur l'ensemble du territoire métropolitain jusqu'au 26 octobre : visites, ateliers, dégustations...

Plus d'infos sur <https://pait-transition-alimentaire.org/>

EXPRESSION POLITIQUE

L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs.

MARIE-ODILE NOVELLI

Maire-adjointe déléguée à l'environnement et à la transition écologique



Le changement climatique nous concerne tous. Les vagues de chaleur ont été difficiles à vivre pour beaucoup de Meylanaïses cet été : leur intensité n'est plus exceptionnelle. C'est l'une des nombreuses conséquences du changement climatique, qui appelle, comme les autres, à agir.

Bien que de nombreux moyens d'action soient entre les mains des échelons national, européen et international, l'échelon communal

reste clé pour réussir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Depuis 2020, la Ville de Meylan est pleinement engagée en la matière et son action porte ses fruits :

- Le développement du réseau de chaleur urbain, réalisé avec l'appui de la Métropole, va permettre de réduire de près de 4 700 tonnes les émissions de gaz à effet de serre annuellement sur notre territoire.
- La sobriété concerne aussi les bâtiments communaux : les émissions de CO₂ du patrimoine bâti de la Ville ont été divisées par 2 grâce à de nombreuses rénovations, des pratiques plus vertueuses de la part des agents, la régulation des systèmes de chauffage, le raccordement au chauffage urbain et le développement du photovoltaïque.
- Plus de 700 arbres, dont les essences ont été choisies pour leur capacité d'adaptation, ont été plantés. Ces plantations jouent non seulement un rôle pour la séquestration du CO₂, mais permettent aussi de créer de l'ombre et des espaces de fraîcheur.
- Pour favoriser la marche à pied, 49 nouveaux bancs ont été installés depuis 3 ans, en plus de l'entretien de ceux existants.

Une « heure citoyenne » dédiée au plan climat de Meylan a été organisée en marge du Conseil municipal du 29 septembre dernier. Toutes ces actions en faveur du climat y sont présentées plus en détail : n'hésitez pas à aller sur le site de la Ville pour la réécouter et en apprendre davantage !

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale
Réunissons Meylan



À Meylan, nos 200 associations sont un trésor !

Elles portent la vie de notre commune. Derrière elles, des bénévoles passionnés qui donnent sans compter. Vraiment, vous forcez l'admiration.

Une fois de plus, vous nous avez impressionnés, lors du forum des associations : sourires, discussions animées, envies de partage... un vrai concentré d'engagement !

Sans vous, que serait Meylan ? Moins de sport, moins de culture, moins de solidarité. Moins d'âme, tout simplement.

Vous êtes la respiration de notre ville, vous tissez du lien là où la société pousse trop souvent à l'individualisme.

Et pourtant, que de difficultés !

Pour ne citer que le club de foot du Rachais : des entraîneurs motivés, des enfants nourris aux valeurs du sport et pourtant des conditions difficiles : un terrain synthétique à bout de souffle et un autre, fraîchement engazonné au printemps, totalement grillé et inutilisable. Combien d'associations cherchent des salles, se battent contre la lenteur administrative ? Trop souvent, le bénévolat avance avec des moyens insuffisants.

Nos associations culturelles aussi manquent de lieux. Pourquoi laisser la chapelle des Capucins si souvent fermée alors qu'elle pourrait accueillir expositions, concerts, et rencontres ? Nos talents méritent mieux.

Nous le disons avec force : Nous devons vous soutenir davantage.

Vous donnez votre temps, votre énergie et votre cœur.

En retour, vous attendez plus d'écoute, plus de moyens, plus de salles, plus de réactivité, des horaires élargis, un vrai dialogue permanent, une table ronde annuelle...

Parce que les Meylanaïses ont besoin de vous !

INITIATIVE

O-Techno invente un détecteur d'otites grand public

Hébergée dans l'incubateur du Tarmac, la jeune start-up développe un otoscope acoustique de troisième génération : un dispositif simple d'usage qui optimise le dépistage des otites des enfants en bas âge, afin de les traiter avec efficacité.

L'otite est une maladie très courante chez les plus jeunes enfants, puisqu'elle concernerait 80 % des moins de 3 ans. Parce qu'il est difficile, dans cette tranche d'âge, de décrire sa douleur ou son inconfort, la détection reste souvent délicate. Sans une prise en charge à temps, une aggravation peut alors survenir. « *Lorsqu'elles deviennent purulentes, on traite les otites par voie antibiotique, mais avec le risque de développer une antibiorésistance* », explique Marine Torrollion. La jeune ingénieure en dispositifs médicaux a elle-même affronté les otites à répétition de ses deux enfants, au point de s'intéresser à la possibilité de créer un système fiable pour faciliter le dépistage de cette maladie. Avec son associé Reda Bekkar, docteur en traitement du signal, ils ont créé O-Techno. « *Nous nous sommes appuyés sur une technologie existante, l'otoscope acoustique, en l'optimisant avec les récents progrès technologiques et électroacoustiques* », expliquent-ils.

L'innovation pour la fiabilité et la simplicité

S'il se distingue par la puissance des calculs embarqués, l'appareil se veut aussi ergonomique et simple à utiliser. Otichack, c'est son nom, consiste à envoyer une courte mélodie dans l'oreille pour recueillir les vibrations du tympan. Une moindre amplitude de ces vibrations indique une accumulation de corps liquides dans l'oreille interne, caractéristique de deux pathologies typiquement pédiatriques : l'otite moyenne aiguë purulente et l'otite séreuse. « *Détecter une otite est d'autant plus précieux que cela permet de déclencher une prise de rendez-vous chez le médecin dans les 48 heures* », témoigne Marine Torrollion.



→ **Marine Torrollion et Reda Bekkar, créateurs de la start-up O-Techno, qui développe le dispositif Otichack.**

Des soutiens du corps médical et du monde économique

Des médecins spécialisés approuvent les efforts d'O-Techno. Parmi eux, le professeur Sébastien Schmerber, chef du service ORL du CHU de Grenoble, et Stéphane Tringali, du centre hospitalier Lyon Sud. « *Ces personnalités ont rédigé des lettres de soutien, précisant l'intérêt de la technologie que nous mettons en œuvre. Ils connaissent les dégâts d'une otite mal soignée et alertent sur les troubles du langage qui peuvent en découler chez les enfants.* » O-Techno est également accompagnée par la BPI et la French Tech dans ses financements. Après la preuve de concept et un premier fabricant identifié en Haute-Saône, un premier essai clinique se déroulera dans les tout prochains mois. La mise sur le marché d'Otichack est fixée à l'horizon 2028.

Richard Gonzales

→ www.o-techno.com

EN BREF

Magnétisme et accompagnement métamorphique



Au cours de rencontres, Emilie Martins a pu découvrir plusieurs médecines douces. Notamment le magnétisme auquel elle s'est formée en 2019. L'année suivante, c'est une formation en massage métamorphique qu'elle a suivie, avant de décider définitivement de sa reconversion et de fonder La fée magnétik. Dans son cabinet, installé dans le quartier Mi-Plaine, elle pratique la médecine alternative, propose des séances de magnétisme, de massage métamorphique et du développement personnel. Autant de soins pour permettre à ses patientes de se libérer de tensions et leur apporter regain d'énergie vitale et révélation des forces intérieures. Elle anime également des rencontres intimistes au féminin : « *Les résonances Fée-Minines* ». Prochain rendez-vous, le 21 novembre avec la participation de Nathalie Persicot sur le thème : Les pouvoirs de l'intention. Réservation (places limitées) et infos au 06 22 53 50 49. lafeemagnetik@gmail.com - facebook / instagram la.fee.magnetik

Migraine : rencontre de professionnels

La migraine n'est pas un simple mal de tête. Elle peut devenir un handicap au quotidien, perturbant la vie familiale, sociale et professionnelle. Pour comprendre son mécanisme et connaître des outils simples pour la réguler, l'apaiser et mieux vivre avec, un forum est organisé samedi 22 novembre, de 10h à 17h, au 23 avenue du Granier. Au programme : conférences, échanges et ateliers avec des intervenants de disciplines complémentaires - sophrologie, hypnose, médecine chinoise, kinésiologie, qi gong, olfactothérapie. Entrée libre et gratuite. Contact : 06 18 50 74 19.

COMMERCES

L'Art du Boucher, la qualité retrouvée



Une viande haut de gamme au meilleur prix. C'est l'ambition des nouveaux bouchers installés avenue de la Plaine-Fleurie, dans les murs qui abritèrent jadis la mythique boucherie Froment. Les deux frères Maykel Taneus et Milad Jeji ont racheté le fonds de commerce en avril dernier. Ils ont dû engager de lourds travaux (murs rafraîchis, nouvelle chambre froide, vitrines et frigo changés...) pour faire un magasin à leur image : accueillant et souriant. Et depuis le début de l'été, les habitants du quartier se régaler. « *On a retrouvé la qualité d'autrefois et en plus, ils sont super gentils* », témoigne une dame venue acheter une pintade que Maykel désosse et découpe sous ses yeux. Son frère et lui travaillent dans le métier de la viande depuis une dizaine d'années. Après avoir exercé dans la grande distribution, ils souhaitent créer leur propre commerce. « *Pour être au plus près des gens, leur apporter un maximum de satisfaction* », s'enthousiasment-ils. Toutes leurs viandes, dont le bœuf provenant d'élevages de Bresse, sont Label Rouge. Les salades sont copieuses et le rayon des plats cuisinés déborde : cuisses de lapin à l'échalote, filets de poulet aux cèpes, aubergines parmesanes, blanquette de veau à l'ancienne... « *Ça change tous les jours et on s'adapte aux goûts de nos clients.* » Pour eux, Maykel n'hésite pas à se lever à deux heures du matin : c'est lui qui équarrit les carcasses avant de mettre la viande en rayons et préparer les plats. Il sera là encore à 19 h, avec son frère, pour servir les derniers clients avec la même passion.

Richard Gonzales

→ 42, avenue de la Plaine-Fleurie - 04 76 24 33 96

Le Saint-Augustin sait aussi se faire tout petit



Ouvert il y a trois ans dans le quartier des Béalières, le Saint-Augustin a vite trouvé sa place parmi les « places to eat » à Meylan. Le concept est alléchant : cette grande brasserie, qui attire surtout une clientèle de salariés à midi, ouvre dès 8 heures et jusqu'à 22 heures, sans interruption. On peut donc venir tremper un croissant dans son café avant d'attaquer le boulot, travailler dans un coin l'après-midi (la déco est inspirante et le wifi gratuit) en sirotant un thé, boire un verre pour un *afterwork* convivial, et enfin dîner, sous les gracieuses glycines de sa terrasse au sud, au moins à la belle saison. Privatisable pour les événements familiaux et d'entreprises, Le Saint-Augustin se transforme aussi ponctuellement en salle de concert, accueillant des formations rock et jazz locales. Les élèves de l'école de musique de Meylan s'y produisent même chaque année ! Enfin, la brasserie a créé, six mois après son lancement, Le Petit Augustin : un espace intégré à la brasserie, qui déploie une offre snacking très complète. Généreuses box salades, sandwiches variés avec du pain cuit sur place, délicieux poke bowls, plats du jour à prix « snack » et autres pâtisseries sont à déguster sur place ou bien à emporter, dès midi. Et jusqu'à la fin de l'après-midi, quand il faut penser à l'apéro...

Richard Gonzales

→ 10, avenue du Granier - 04 76 62 24 28 - www.le-st-augustin.fr

EN BREF

Hommage

Simonne Sicard est décédée à Meylan le 24 juillet dernier, à l'âge de 99 ans. Cette ancienne assistante sociale mit son expérience et ses valeurs humaines au service de la commune en devenant conseillère municipale de 1995 à 2001, durant le mandat de Jean-Xavier Boucherle. Elle aura en charge l'action gérontologique et représenta le conseil municipal au sein du CCAS, du Syndicat intercommunal de la maison des personnes âgées (SIMPA), de l'association pour l'aide à domicile des personnes âgées, de l'association ACACIA, fut membre de la commission pour le développement économique et social, et membre de la commission Sociale Emploi et développement économique.

Le maire et le conseil municipal présentent à sa famille et ses proches, leurs plus sincères condoléances

Le marché des Tuileaux a 4 ans



En octobre 2021 était créé le marché de producteurs bio et local des Béalières, place des Tuileaux. Un anniversaire joyeusement fêté jeudi 25 septembre. Le public était ainsi invité à devenir apprenti fromager le temps de l'atelier moulage à la louche, tandis que les enfants apprenaient à fabriquer des pompons ou découvraient la sculpture de ballon. Toutes et tous ont pu également profiter d'une dégustation, sans oublier l'animation musicale assurée par Meylan Folk.

ASSOCIATIONS

La sculpture, ça se partage !



« Je pratiquais déjà la taille sur pierre, notamment pour faire des vasques, mais je voulais apprendre la sculpture. Or Art'issime est la seule association dans l'agglomération grenobloise qui propose de la sculpture sur pierre », explique Jérémy Pélissier, le jeune président de l'association - âgé de 35 ans, il l'a rejointe il y a 2 ans et a été propulsé à sa tête l'année dernière. S'il n'y a pas de cours formels, il y a en revanche beaucoup d'apprentissage pratique, en situation. « La plupart des membres de l'association ont fait les Beaux-Arts. Ils sont très pédagogues, et les échanges qu'on peut avoir sont très enrichissants, aussi bien sur les techniques de sculpture que sur d'autres sujets. »

Art'issime dispose d'un local au Clos des Capucins, équipé de deux fours pour les sculptures sur bois et celles sur terre et d'un fer à souder. Les outils - ciseaux, gradine, lime, massue, fraise, etc. - ne sont en revanche pas fournis, mais peuvent y être stockés.

« Chaque membre a la clé du local et vient quand il veut. Mais on essaye en général de se retrouver durant les mêmes créneaux, de

Fondée en 1995, Art'issime a fêté son 30^e anniversaire il y a quelques semaines. Forte d'une quinzaine de membres, cette association de sculpture sur tous types de matériaux a fait de la transmission et du partage ses valeurs cardinales.

façon à se donner des conseils. D'autant que des techniques de sculpture - vieilles de 5 000 ans pour certaines - ne se trouvent pas comme ça sur internet et se transmettent encore en direct », précise Jérémy Pélissier.

Créativité et persévérance

Novice ou déjà dégourdi, tout le monde est le bienvenu dans l'association. « Il faut simplement faire preuve de patience, de créativité, d'une bonne gestion de la frustration - rien ne se passe jamais comme prévu - et de persévérance. Une sculpture sur pierre de 65 cm² peut nécessiter près de 250 heures de travail, dont 30 rien que pour la polir ! C'est plus rapide sur bois (30 à 40 heures) et encore plus sur terre (une demi-journée) », avertit le président d'Art'issime, qui propose notamment des initiations à la sculpture sur béton cellulaire pour les enfants inscrits à Horizons. « Nous espérons également pouvoir faire des initiations lors du marché de Noël de Meylan », conclut Jérémy Pélissier.

→ L'adhésion coûte 140 € la première année, puis 40 € à partir de la deuxième. Plus d'infos : 06 51 21 49 32 ou artissime14@gmail.com.

Recherche sang neuf pour Hand'Amitié Meylan



Créée il y a 45 ans par André Mathon qui en est toujours le président d'honneur, Hand'Amitié Meylan a pour vocation de « sortir les personnes non-voyantes, mais aussi celles en fauteuil ou souffrant d'autres

maladies, de leur isolement », explique Gisèle Cadène, la présidente et secrétaire. Ceci à travers des moments conviviaux ponctués de jeux de carte, lotos, quizz et autres ateliers pâtisseries proposés le vendredi dans son local, 41 avenue du Vercors. « On a aussi un repas mensuel, une grosse sortie annuelle - faite au Petit Train de l'Ardèche en 2025 - et quelques visites ponctuelles au Musée dauphinois, Musée de l'ancien évêché, etc. », ajoute Gisèle Cadène. Agée de 82 ans, celle-ci aimerait passer la main après 10 ans à la tête de l'association. Elle lance donc un appel pour recruter de nouveaux bénévoles et donner un second souffle. « Nous sommes 6 membres au conseil d'administration, mais nous avons pour la plupart plus de 80 ans. Nous recherchons des personnes à la fois dynamiques et gentilles, soucieuses d'aider les autres, pour nous succéder. »

→ Pour toute question ou candidature, contactez Gisèle Cadène au 06 88 73 78 49.

50 ans... et un nouveau nom pour le LTMB

Le 22 juin, le LTMB (La Tronche Meylan Basket) fêtait son 50^e anniversaire. Parmi les temps forts de cette journée, l'hommage rendu à Jacques Piepenbring, figure emblématique du club, où il officie depuis 40 ans en tant qu'entraîneur des plus jeunes joueurs.



L'école de mini-basket, qui accueille quelque 60 enfants âgés de 5 à 10 ans, est incontestablement l'une des fiertés du club, puisqu'elle est labellisée 3 étoiles par la Fédération française de basketball. On y apprend les règles du jeu (volontairement simplifiées et adaptées, de façon à ce que le jeu prime sur l'enjeu), mais aussi des notions humaines fondamentales : respect de l'autre, du jeu et de l'environnement, entraide, solidarité...

Cette qualité de la formation est aussi reconnue pour les enfants ou les ados, à travers le Label Club Formateur 2 étoiles. Afin de souligner l'implication des 3 communes qui le soutiennent, le club a profité de cet anniversaire pour changer de nom. Il s'appelle désormais le LTMC Basket - La Tronche Meylan Corenc Basket.

→ Plus d'infos : ltmb.org

PORTRAIT

Nathalie Baillon

Le cyclisme, une ultrapassion

4 ans après avoir débuté le voyage à vélo et la longue distance, Nathalie Baillon, ancienne ingénieure dans le développement de logiciels, décidait en 2022 de faire de sa passion son métier.

Depuis l'après-Covid, Nathalie Baillon roule entre 26 000 et 29 000 km par an. Un chiffre qui n'aurait rien d'exceptionnel si elle était commerciale et parcourait cette distance en voiture. Sauf que c'est à vélo que cette Meylanaise de 35 ans arpente les routes (et les chemins), sur des reliefs souvent escarpés (440 000 m de dénivelé positif par an !). « J'ai commencé le vélo vers 15 ans, d'abord en loisir avec mon père. J'ai intégré un club à 17 ans et j'ai fait une demi-saison de courses FFC (Fédération française de cyclisme). J'ai été championne de Moselle juniors – sans beaucoup de concurrence –, mais je n'étais pas fan de la compétition. »

Sa véritable histoire d'amour avec la petite reine a débuté à l'âge de 28 ans, lors d'un voyage en Nouvelle-Zélande de 6 mois – dont 4 sur le vélo. « J'étais trop chargée, je cassais souvent des rayons. Mais ça m'a plu. A mon retour en France, j'ai commencé à m'inscrire à des courses longues, voire d'ultradistance (de 1 000 à 2 500 km). » Avec rapidement des victoires dans les classements féminins et même de nombreux top 10, voire top 5 ou podiums au scratch (classement non genré). Pourtant, Nathalie Baillon n'est pas animée par la recherche de la victoire : « Gagner pour gagner ne m'intéresse pas. Il me faut un challenge. C'est davantage la performance personnelle, la progression,



qui me motivent. Mais je me suis lancée dans l'ultradistance surtout pour l'envie de voyage et de découverte. Et comme je suis quelqu'un de très timide, le voyage à vélo m'a fait du bien, car cela m'a obligée à aller vers les autres. »

De la Route de la Soie aux montagnes de l'Atlas, en passant par les Balkans ou les Rocheuses, celle qui a posé ses valises à Meylan l'an passé a roulé dans quelques-uns des plus beaux endroits du monde. Toujours en quête de nouvelles contrées, elle combine sa passion et son activité professionnelle, depuis le lancement de sa structure, Nathalie Baillon Ultra Cycling Adventures. « Je travaille avec des offices du tourisme qui veulent développer le voyage à vélo, j'encadre des séjours cyclistes, j'aide les marques à la conception de produits, comme des sacoches, etc. Je gagne certes moins que lorsque j'étais ingénieure, mais j'arrive à vivre de ma passion. Même si j'aimais bien mon ancien travail, je passais trop d'heures au bureau, j'étais frustrée de ne pas pouvoir davantage rouler dehors », conclut celle qui se voit encore (très) longtemps sur un vélo.

Martin Léger

NOTRE HISTOIRE

Au cœur de l'histoire de Mi-Plaine



Le quartier Mi-Plaine est actuellement en pleine transformation.

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, placées sous le thème du patrimoine architectural, une exposition retrace son histoire.

Au début du XIX^{ème} siècle, Meylan n'est qu'une petite bourgade rurale disposant de vastes terrains agricoles. Le climat est agréable et le terrain propice à la culture de la vigne, d'arbres fruitiers, de céréales. Après la seconde guerre mondiale, l'accroissement de la population grenobloise pousse les habitants à venir s'installer dans les zones périurbaines. L'annonce de l'ouverture d'un nouveau pont dans le prolongement du boulevard Jean Pain, puis la création d'une nouvelle grande voie – aujourd'hui appelée avenue de Verdun – accélère l'urbanisation. Mi-Plaine commence à devenir un quartier urbanisé et transforme le village de Meylan en ville. Maisons et lotissement sont construits. Ce bout de ville, à l'urbanisme spontané, sans véritable règle architecturale se doit de répondre aux besoins de cette nouvelle population. Ecole, gymnase, pôle culturel sortent de terre. Les commerçants s'installent. Un véritable quartier se crée.

➔ Retrouvez l'histoire du quartier Mi-Plaine dans l'exposition « Mi-Plaine, entre nature et modernisme », à la bibliothèque Mi-Plaine/Simone Lagrange et dans le parc des Aiguinards jusqu'au 18 octobre, puis aux Archives municipales du 23 octobre au 21 décembre aux heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Une résidence d'artistes au Clos des Capucins



Des travaux vont permettre de faire de ce site patrimonial et d'accueil d'associations et d'événements, un lieu de création artistique et de médiation culturelle.

Entre septembre 2025 et avril 2026, des travaux vont être réalisés pour réhabiliter des espaces délaissés depuis plus de 10 ans et les adapter à leurs nouveaux usages : transformation de la salle Lancen, située au 1^{er} étage, en une salle de création de 90 m², réhabilitation de l'espace Villaudière en hébergement pour artistes (8 chambres avec salle de bain privative, dont 1 PMR, cuisine et espaces de vie partagés), rénovation de la cuisine attenante à la salle festive des mariages, amélioration de l'accessibilité, de la sécurité incendie, ainsi que des travaux d'entretien général.

Porté conjointement par la Ville et l'Hexagone Scène nationale, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat de cinq ans. Des espaces rénovés du Clos des Capucins - la salle Lancen et l'espace Villaudière - seront

mis à disposition de l'Hexagone pour accueillir des artistes en résidence, durant des périodes allant d'une semaine à trois mois. Ces séjours donneront lieu à des rencontres avec le public, des ateliers ou des actions de médiation culturelle. Grâce à la spécialisation de l'Hexagone - reconnu pour ses projets mêlant arts, sciences et pratiques numériques - et au soutien de la Fondation Carasso, cette initiative favorisera la création artistique et de l'accès à la culture pour tous.

BUDGET

Le coût total du projet est estimé à **1 025 000 €**, financé à **80 %** par la Ville (soit 832 500 €), et par la DRAC (150 000 €), le Département (22 500 €) et la Région (20 000 €).

Des tennis entièrement rénovés !

Les adhérents de Meylan Tennis évoluent désormais sur des terrains extérieurs rénovés, aussi bien devant les courts couverts (boulevard des Alpes) que ceux du quartier Mi-Plaine. Concernant ces derniers, 2 des 6 anciens terrains ont aussi fait place à un city stade accessible à tous.



« Les terrains en quick (béton poreux) des Aiguinards étaient déjà là quand je suis arrivée au club il y a 25 ans. Ils avaient certes été ré-agrés une fois, mais ils commençaient à être vraiment fatigués. On avait proposé à la Ville de les remplacer par des courts en résine, parce que c'est une surface plus agréable à jouer et qu'elle demande moins d'entretien », explique Anne-Clémentine Porte, l'une des trois enseignantes diplômée d'Etat de Meylan Tennis.

Démarré le 15 juillet dans le cadre du projet de la Ville Mi-Plaine en mouvement, le chantier de remplacement des courts est achevé. Autrefois composé de 6 courts

— 4 en béton poreux et 2 en terre battue artificielle, « qui s'apparentait à du gazon synthétique, mais n'évacuait pas bien l'eau », précise Anne-Clémentine Porte —, le site des Aiguinards en dispose désormais de 4, entièrement remis à neuf et en résine. L'éclairage a également été amélioré, avec un passage intégral en LED, offrant plus de luminosité tout en réduisant la consommation (9 700 watts en puissance instantanée totale contre 18 800 watts auparavant). « C'était indispensable, notamment pour la compétition. Cela faisait 4 ans qu'on ne jouait plus de matchs officiels dehors à cause du mauvais état des terrains. Pour nos matchs par équipes — sensés se disputer en extérieur —, nous devons demander des dérogations à la Fédération française de tennis », se souvient l'enseignante (et l'une des joueuses phares de l'équipe féminine évoluant en Nationale 3).

Les 2 courts déconstruits ont laissé place à un city stade de 12 m x 24 m, où il est

possible de pratiquer le football, le basket et le handball. Il est accessible librement, pour tout le monde, en journée. A noter aussi qu'un bassin d'infiltration de 330 m² a vu le jour sur le site, de façon à collecter l'eau de ruissellement et ainsi participer à l'arrosage naturel. L'enveloppe globale du projet de la Ville s'élève à 600 000 euros. Meylan Tennis a quant à lui financé la rénovation de 2 courts extérieurs situés à proximité du site des tennis couverts, boulevard des Alpes. « Nous avons fait un court en terre battue artificielle nouvelle génération (de la brique pilée sur un tapis collé au sol), qui ménage les articulations et est praticable toute l'année, même sous le crachin. Il y a aussi un terrain en quick pour jouer en simple au tennis ou au pickleball (un nouveau sport de raquettes venu des Etats-Unis, entre le tennis et le padel). L'idée, c'est aussi de s'ouvrir à tous », détaille Anne-Clémentine Porte.

Martin Léger

Loi Handicap : 20 ans déjà !

Rendez-vous incontournable de l'année, la 4^{ème} édition du Mois de l'accessibilité célébrera, en novembre, les 20 ans de la loi « Handicap ».

Il y a des pas de géant qui font avancer le monde. Celui du vote de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées en a été un !

Une loi historique

Le 11 février 2005 est voté un texte fondateur pour la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap en France.

Cette loi est historique à plusieurs égards. Elle instaure les bases d'une société inclusive, quelle que soit la nature du handicap, garantissant les droits fondamentaux des personnes handicapées.

Elle pose le principe selon lequel *« toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens, ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté »*.

Pour la première fois, une définition du handicap inspirée de la classification internationale est introduite dans le Code de l'action sociale et des familles. Les quatre familles de handicap sont prises en compte : moteur, sensoriel, cognitif et psychique. Pour parvenir à cette égalité, la politique du handicap met l'accent sur quatre grandes thématiques : les droits à compensation du handicap, l'obligation d'accessibilité, l'insertion en milieu scolaire ordinaire et la non-discrimination au travail.

L'heure du bilan

En 20 ans, le quotidien des personnes en situation de handicap s'est amélioré.

L'obligation d'accessibilité des infrastructures a permis une nette progression, même si elle reste disparate selon les territoires.

Dans le domaine de l'éducation, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire a considérablement augmenté, bien que le manque d'AESH reste une réalité criante et laisse de nombreux enfants hors des bancs de l'école.

L'insertion professionnelle a également connu des améliorations grâce à la mise en place d'incitations pour l'emploi, d'un accompagnement renforcé et d'amendes en cas de non-respect du taux de 6 % d'emplois de personnes en situation de handicap.

Les communes ont été moteurs dans ce domaine en se voulant inclusives. A Meylan, la constitution d'une commission



communale d'accessibilité a permis à la Ville de travailler de manière concertée sur la mise en accessibilité de plusieurs équipements : LCR Petit Bois, Maison de la musique, gymnases des Buclos, des Aiguinards, piscine des Buclos ou encore le CINE notamment. Mais aussi d'améliorer les déplacements pour les personnes à mobilité réduite (PMR). D'autres actions ont été menées pour développer la qualité d'usage des services publics, comme l'acquisition d'une boucle électromagnétique pour personnes malentendantes, qui permet aux personnes équipées de prothèses auditives de capter le son d'une réunion, d'une conférence, d'un concert de manière parfaitement audible, l'écriture en FALC (Facile à lire et à comprendre) de documents et dans le journal municipal qui est également disponible en version sonore.

Mais, à l'heure de ce bilan à l'occasion des 20 ans de la loi, si la société a évolué et continue de le faire, des défis persistent.

Un mois pour sensibiliser

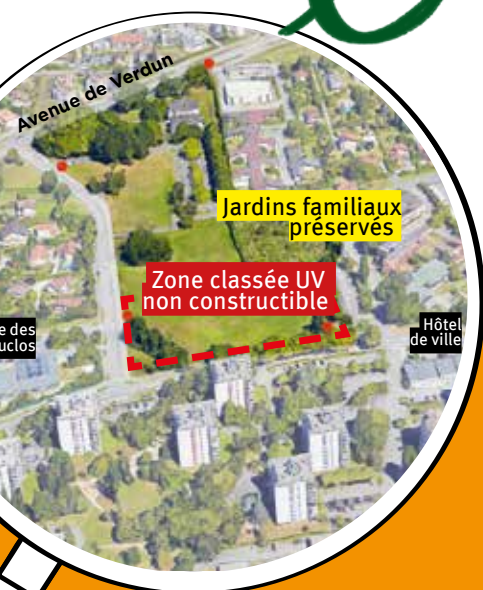
Rendre visible, faire connaître et comprendre le handicap reste donc essentiel ! C'est l'objectif du Mois de l'accessibilité, rendez-vous incontournable, gratuit et ouvert à toutes et tous. Il a pour vocation de rassembler les publics, personnes concernées par le handicap ou non.

Spectacles, les 8 et 25 novembre, lectures le 12 novembre, ateliers les 15 et 26 novembre, ciné-échanges le 18 novembre, visites le 19 novembre, soirées-ciné documentaire les 21 et 28 novembre et 2 expositions présentées jusqu'au 12 et 30 novembre accueilleront petits et grands pour des moments de partage et de convivialité.

Un programme qui s'attache à promouvoir l'inclusion et l'accessibilité pour chaque individu, afin de garantir à toutes et tous une pleine participation à la vie sociale, professionnelle et citoyenne.

→ Retrouvez l'ensemble du programme détaillé sur meylan.fr

Imaginons ensemble le devenir de la Serve



Réunion publique de restitution

Clôture de la réflexion sur
l'aménagement du terrain de la Serve

Jeudi 6 novembre 2025, 18h30

Salle du conseil municipal, Hôtel de ville

+ d'infos

